

ORGANISATION DES SERVICES DE LA COMMUNE DE LA PENNE DURANT LE COVID 19

1°/ Fonctionnement de l'agence postale et du secrétariat de mairie

Une permanence est assurée pour les urgences les lundi/mardi/jeudi/vendredi de 8H30 à 12H00 et les mercredi/samedi de 10H00 à 12H00, sur rendez-vous préalablement pris auprès de Véronique ROUX-GUISTO

par téléphone au 04.93.05.84.29

ou par mail à « *secretairelapenne06@gmail.com* »

La gestion/comptabilité est assurée en télétravail par Marie-Hélène ROBERT, en liaison avec le maire.

Le maire se tient informé en permanence par mail des instructions et des rapports du préfet relatives à l'application des mesures anti-covid 19.

Consultez aussi la nouvelle page facebook de la mairie « Actualités La Penne »

2°/ Attestations de déplacement dérogatoires

Elles sont disponibles sur le site « *www.interieur.gouv.fr* »

Vous pouvez aussi les recopier à la main.

Elles sont également disponibles en mairie pour ceux qui ne disposent pas d'internet ou d'imprimante.

3°/ Aide aux personnes âgées

La mairie a mis en place un service d'aide pour la livraison de produits de première nécessité et pharmaceutiques. Ces livraisons se feront le jeudi.

Veuillez contacter le secrétariat de la mairie (aux heures et numéros indiqués plus haut) pour faire part de vos besoins.

4°/ Employés communaux

Ceux-ci assurent l'entretien et le nettoyage du village et les urgences définies par le maire. Respectez les distances recommandées si vous devez vous adresser à eux.

5°/ Encombrants

Il est rappelé que le local à encombrants sur la place Luigi Durand de La Penne est fermé avant transfert en un autre lieu et que la déchetterie de PUGET-THENIERS est également fermée pour cause de covid19 jusqu'à nouvel ordre.

Vu la configuration plus que réduite du conseil municipal et la fragilité au covid19 du maire et de ses adjoints, soyez indulgents dans leur gestion de cette crise.